

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenerique.fr

20141118_DL_08

OBJET :
Compte ENT de l'année
scolaire 2013-2014

Date de convocation :
13 novembre 2014

Date de séance:
18 novembre 2014

Date d'affichage :
25 novembre 2014

Membres en exercice : 44

Membres présents : 9

Membres votants : 15

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille quatorze, le 18 novembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Claude LECLABART, Président.

Étaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Jean-Marie BLONDELLE, Denis DEMARCY, Anne-Marie DORION, Jean-Marie LEBLANC, Jean-Claude LECLABART, Jean-Jacques LELEU, Jean-Dominique PAYEN, Gérard RICHEZ.

Secrétaire de séance : Gérard RICHEZ

Pouvoirs : Isabelle de WAZIERS à Jean-Marie BLONDELLE
Brigitte KOCH à Anne-Marie DORION
Michel CHIRAT à Jean-Claude LECLABART
Bénédicte THIEBAUT à Jean-Jacques LELEU
Jean-Pierre TETU à Jean-Dominique PAYEN
François ROUILLARD à Gérard RICHEZ

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte
- Vu la Charte de fonctionnement du service mutualisé des ENT approuvée par délibération du 24 juin 2014
- Vu les résultats du compte administratif 2013, notamment concernant le sous-budget « Espaces Numériques de Travail » ;

DELIBERE

ARTICLE 1 – La contribution du service mutualisé des Espaces Numériques de Travail est fixée à 8,32€ par élève pour l'année scolaire 2013-2014.

ARTICLE 2 – Les factures seront établies auprès des collectivités et établissements compétents sur la base des comptes créés au cours de l'année scolaire 2013-2014.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.